

JOURNÉE THÉMATIQUE

**L'ÉVOLUTION DU CHAMP DE
COMPÉTENCES DES CENTRES DE
GESTION**

21 novembre 2017

Hôtel Mercure Paris Porte de Versailles Expo – Vanves



Ouverture de la Journée Thématique

Intervenants

Michel HIRIART, *Président de la Fédération*

Jacqueline GOURAULT, *Ministre auprès du Ministre de l'Intérieur*

TABLE RONDE N° 1 :
PRÉSENTATION DE LA
RÉFORME TERRITORIALE, DU
CONTEXTE BUDGÉTAIRE ET
FINANCIER ET DES IMPACTS DE
CES BOULEVERSEMENTS SUR
LES CDG

10h – 12h

ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA RÉFORME TERRITORIALE

Intervenant

Pablo HURLIN-SANCHEZ, *Juriste, AdCF*



Les services après la réforme territoriale

MARDI

21

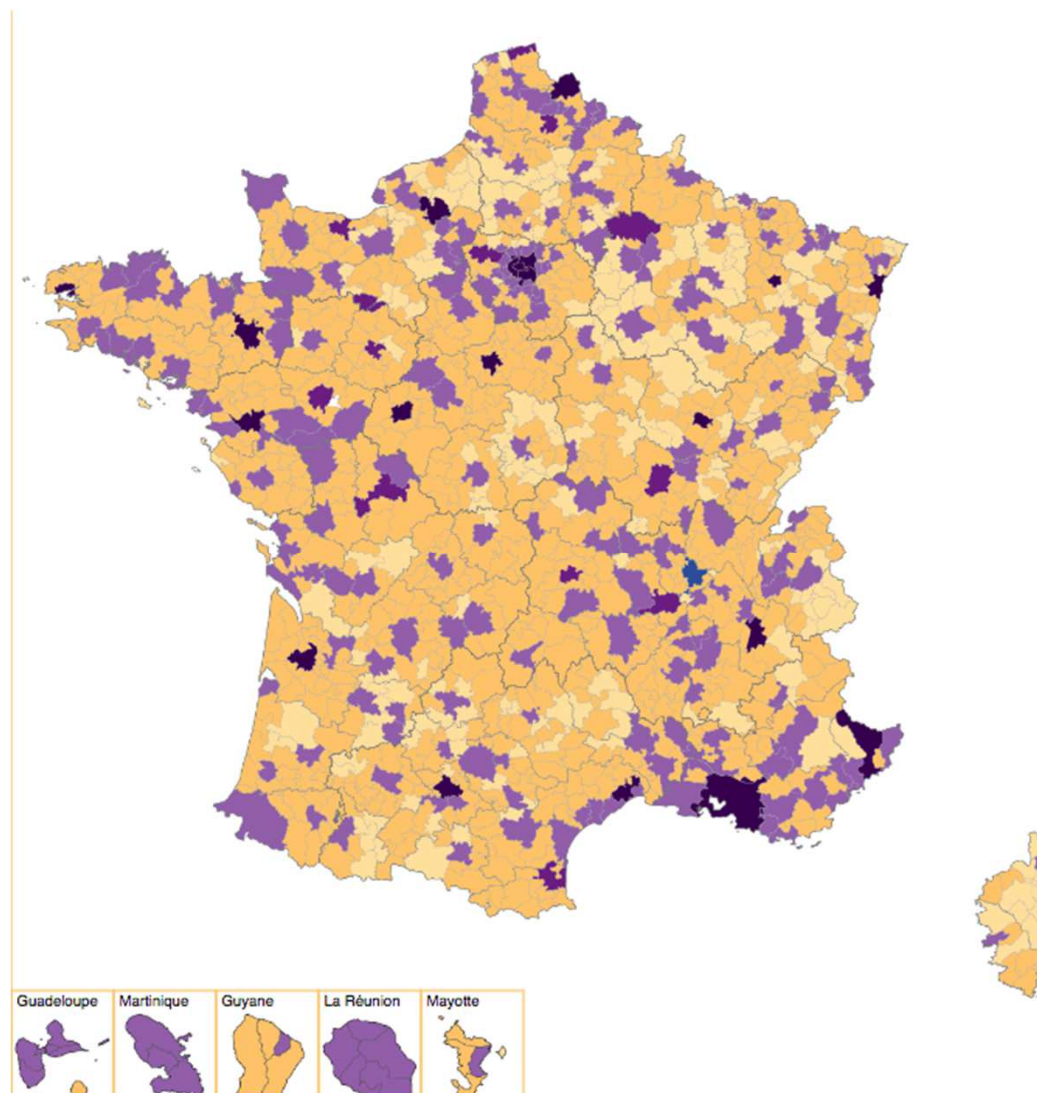
NOVEMBRE
2017



Les effets de la réforme

Une carte rationalisée

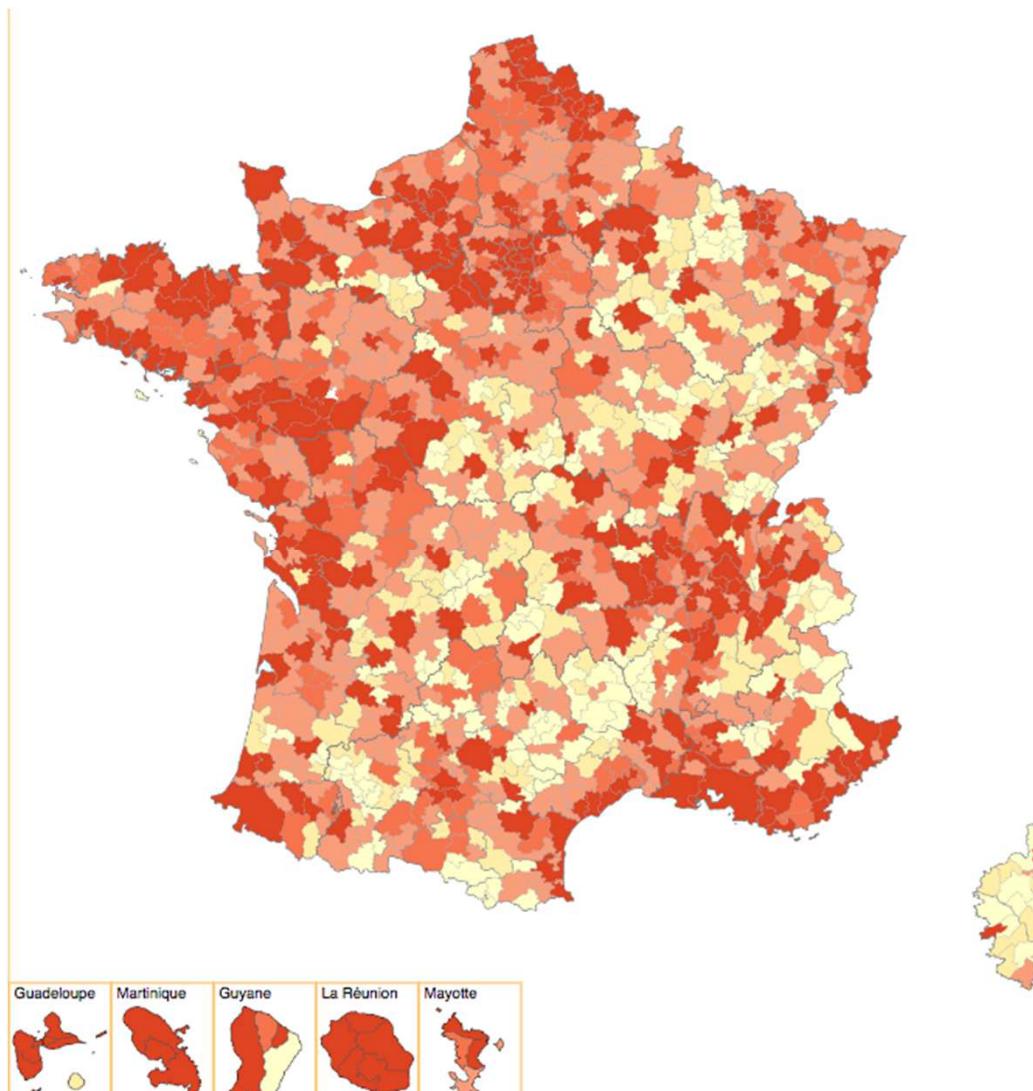
- **2600** communautés et métropoles en **2010**
- **2100** en **2016**
- **1266** en **2017**



Les effets de la réforme

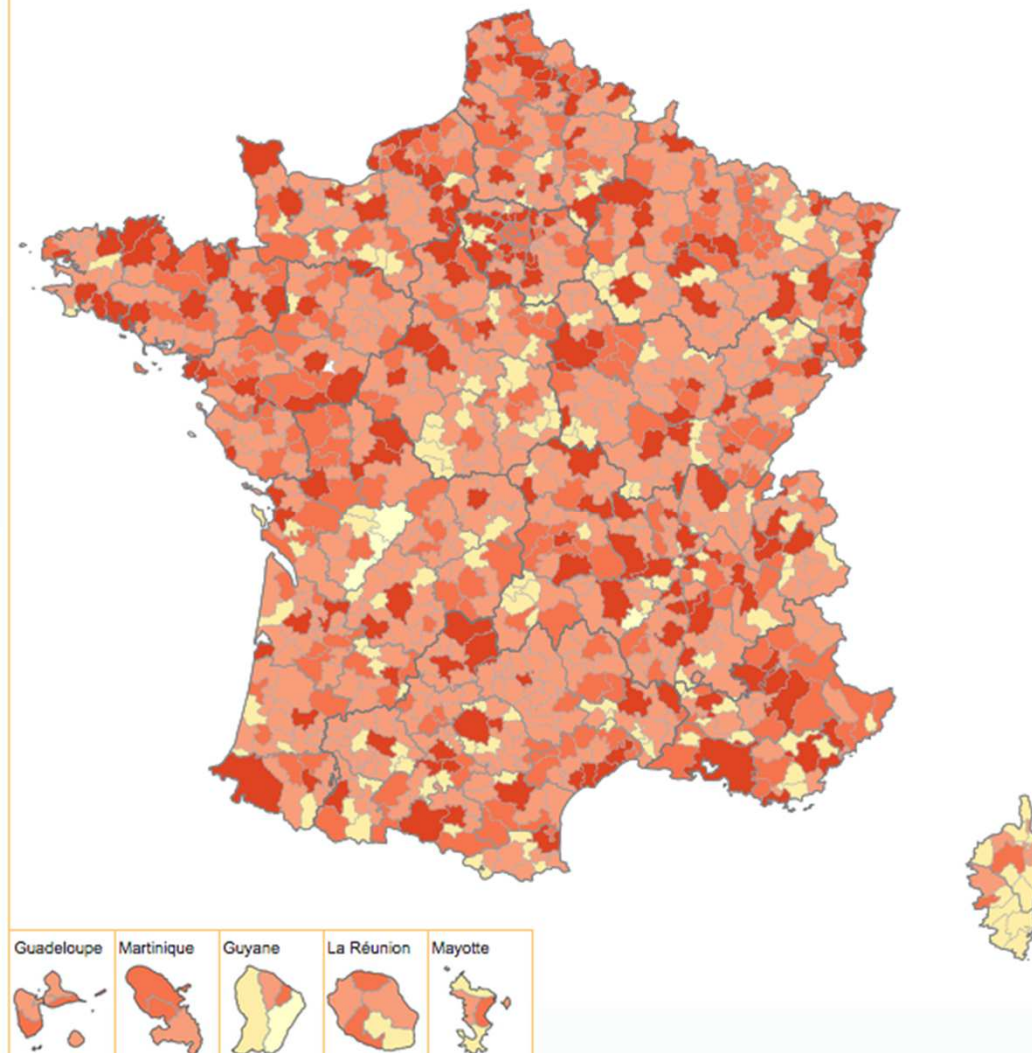
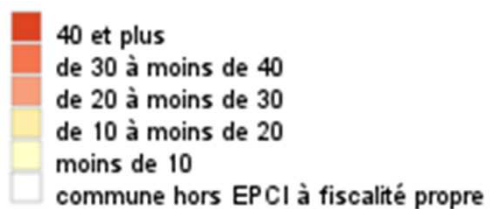
Des communautés plus peuplées

- 53000 habitants en moyenne
- Varie selon les catégories
- Minimum : 3929 habitants
- Mais très peu de communautés sous le seuil de 15000.



Les effets de la réforme

Des communautés avec plus de compétences



Les services dans la réforme

→ **Des communautés et métropoles avec plus d'agents**

- **Effet des fusions, extensions et fusions-extensions ;**
- **Effets des transferts de compétences (CGCT, art. L. 5211-4-1) ;**
- **Des services mutualisés pour répondre à la recherche de territorialisation.**

Les services dans la réforme

→ Des communautés et métropoles avec plus d'agents

Degré d'implication de la communauté

-

+



- | | | |
|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Mise à disposition d'agent individuelle- Mise en commun de moyens- Groupements de commande | <ul style="list-style-type: none">- Prestations de services | <ul style="list-style-type: none">- Entente- Mise à disposition de service- Services communs (hors compétences transférées) |
|--|---|---|

➤ **A géométrie variable**

- = une façon de territorialiser

➤ **Implication de la communauté sans transfert de compétence**

- = une façon d'accompagner les restitutions et une alternative au transfert

Les services dans la réforme

→ Les objectifs à réussir

- **Repenser sa gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences**
- **L'inclure dans un schéma de mutualisation et un projet d'administration**
- **Eux-mêmes inclus dans un projet de territoire**



www.adcf.org

*QUELS SONT LES IMPACTS DU CONTEXTE
TERRITORIAL SUR LES POLITIQUES DE RESSOURCES
HUMAINES DES COLLECTIVITÉS ET LES CDG ET LES
ENJEUX À VENIR AVEC LA DÉMARCHE «ACTION
PUBLIQUE 2022 »*

Diffusion d'une vidéo de Mme Catherine DI FOLCO, Sénateur du Rhône

*QUELS SONT LES IMPACTS DU CONTEXTE
TERRITORIAL SUR LES POLITIQUES DE RESSOURCES
HUMAINES DES COLLECTIVITÉS ET LES CDG ET LES
ENJEUX À VENIR AVEC LA DÉMARCHE «ACTION
PUBLIQUE 2022 »*

Intervenants

*Françoise DESCAMPS-CROSNIER, Ancienne Députée, conseillère
municipale de Rosny sur Seine*

*Antoine DE MENTHON, Président du Centre de Gestion de Haute-
Savoie*

*Stéphane BRUNOT, Directeur, Sous-direction des élus locaux et de la
fonction publique territoriale à la DGCL*

Jean-Robert MASSIMI, Directeur du CSFPT

*Nicolas SALVAGNO, Directeur des Ressources Humaines, Ville de
Nîmes*

DÉJEUNER

12h – 14h

TABLE RONDE N° 2 : UNE
ÉVOLUTION DES CENTRES DE
GESTION TANT EN TERMES DE
COMPÉTENCES QUE
D'ORGANISATION

14h – 16h

LA MÉDIATION PRÉALABLE OBLIGATOIRE

Intervenants

David MOREAU, *Secrétaire général du Conseil d'État*
Xavier LIBERT, *Magistrat honoraire*

*QUELS ÉVOLUTIONS DES CDG CES DERNIÈRES ET
PROCHAINES ANNÉES (NOUVELLES MISSIONS EXERCÉES,
RENFORCEMENT DE LA MUTUALISATION, NOUVELLE OFFRE DE SERVICES),
POUR RÉPONDRE AUX NOUVEAUX BESOINS DES
COLLECTIVITÉS ET POUR CONJUGUER PROXIMITÉ ET
EFFICACITÉ ?*

Intervenants

Daniel LEROY, *Président du Centre de Gestion de Seine-et-Marne,
Vice-Président de la FNCDG*

Sylvie ESCANDE-VILBOIS, *Inspectrice Générale de l'Administration*

Jean-Laurent NGUYEN KHAC, *Président de l'Association Nationale des
Directeurs et de Directeurs adjoints de CDG (ANDCDG)*

Frédéric CASTOLDI, *Directeur du Centre de Gestion de l'Isère*